

*Pour publication immédiate*

## Commission Charbonneau : le témoignage de l'ingénieure Karen Duhamel ne restera pas lettre morte assure l'Ordre des ingénieurs du Québec

**Montréal, le mercredi 14 mai 2014** – L'Ordre des ingénieurs du Québec tient à souligner le courage de l'ingénieure Karen Duhamel qui a témoigné hier devant la commission Charbonneau. Si l'Ordre n'a malheureusement pas été en mesure de l'aider en 2003, il assure que son témoignage à la commission ne restera pas lettre morte.

«L'ingénieure n'a pas hésité à dénoncer les agissements dont elle a été témoin en 2003. Elle est restée fidèle à ses valeurs, à son éthique personnelle, et c'est à cela qu'on s'attend d'un professionnel. C'est pour susciter de telles divulgations que l'Ordre a mis en place sa ligne 1 877 ETHIQUE et a été parmi les premiers à demander une commission d'enquête sur l'industrie de la construction », a commenté Isabelle Tremblay, ing., vice-présidente en titre et vice-présidente aux Finances et trésorière de l'Ordre.

L'Ordre tient à rappeler que tous les témoignages entendus à la commission Charbonneau qui mettent en cause des ingénieurs, incluant celui de l'ingénieure Karen Duhamel, font l'objet d'un suivi par le Bureau du syndic. À ce jour, plus de 180 enquêtes en lien direct avec la commission ont été ouvertes. Rappelons qu'il n'y a aucun délai de prescription pour enquêter sur les actes posés par un ingénieur ou un ex-ingénieur.

L'Ordre tient d'autre part à souligner que les faits évoqués par madame Duhamel remontent à 2003, une période où la société québécoise était peu équipée en termes de ressources spécialisées ou de pouvoirs d'enquête – pour faire face à des situations de corruption, de collusion ou de contributions illégales aux partis politiques que ce soit les autorités policières ou le Directeur général des élections du Québec. L'Ordre n'y faisait malheureusement pas exception et le gel de la cotisation de ses membres à 180 \$ pendant une période de 15 ans (1990-1991 à 2004-2005) n'est pas étranger à ce manque de ressources pour faire face à la situation.

Depuis, l'ensemble de la société a entrepris de rectifier la situation, incluant l'Ordre des ingénieurs du Québec. L'escouade Marteau et l'Unité permanente anti-corruption (UPAC) ont notamment été créés. Du côté de l'Ordre, de nombreux changements ont été effectués, en particulier la création, au sein du Bureau du syndic, d'une unité d'enquête spécialisée. De nouveaux processus ont été mis en place; tous les appels et demandes d'enquête sont maintenant documentés, qu'ils mènent ou non à l'ouverture d'une enquête. Le Bureau du syndic a également mis en place une ligne 1 877 ETHIQUE qui a pour objectif de soutenir les ingénieurs qui se trouvent dans des situations similaires à celles que madame Duhamel a connues; plus de 1 200 appels ont été traités par cette ligne au cours de la dernière année.

De plus, pour mieux encadrer les organisations qui embauchent les ingénieurs, l'Ordre développe un programme d'audits des pratiques d'affaires en partenariat avec le Bureau de normalisation du Québec. Le comité chargé d'établir le cadre normatif qui servira de base aux audits inclut des observateurs de deux ministères et de quatre organismes publics : Autorité des marchés financiers, Commissaire au lobbying du Québec, ministère des Transports du Québec, Office des professions du Québec, Secrétariat du Conseil du trésor et UPAC.

### À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Fondé en 1920, l'Ordre des ingénieurs du Québec regroupe quelque 60 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre des lois constitutives de l'Ordre et de mettre la profession au service de l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site Web <http://www.oiq.qc.ca>.

– 30 –

Source : Aline Vandermeer  
Direction des communications et des affaires publiques  
Ordre des ingénieurs du Québec  
Tél. : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3253